



PEINTRE EN BÂTIMENT

Son rôle : L'agent assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs en réhabilitation ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il/elle réalise les travaux préparatoires et d'appâts sur les différents supports. Il/elle procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements de sol de technicité courante.



LES ESSENTIELS

- La formation se déroule à l'unité de Pirae et Punaruu**
- Elle dure environ 8 mois (du lundi au vendredi) soit 30 semaines**
- 12 PLACES DISPONIBLES EN FORMATION**

LE CFPA EN QUELQUES CHIFFRES

- 89 % de réussite au titre professionnel**
- 78 % d'accès à l'emploi**
- 98 % de stagiaires satisfaits**

*Il est possible d'accéder également au titre professionnel par la voie de la VAE :
• se renseigner auprès du SEFI

LES AVANTAGES !

- FORMATION QUALIFIANTE**
- INDEMNITÉ FINANCIÈRE PRÉVUE DURANT LA FORMATION**
- OBTENTION D'UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE NIVEAU 3 - CAP/BEP**
Délivré par le Ministère du Travail

- TOUT PUBLIC DEMANDEUR D'EMPLOI**



40 50 74 50
40 50 75 50



CFPA POLYNÉSIE



www.cfpa.pf

PEINTRE EN BÂTIMENT

Types d'emplois accessibles : applicateur d'étanchéité, ouvrier.e d'entretien peintre, ouvrier.e professionnel(le) peintre en bâtiment, peintre enduiseur, poseur de peinture, solier moquettiste.

Titre de niveau 3 (CAP/BEP) arrêté n°901/CM du 13 juillet 2012



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comprend 4 activités principales, renforcées par 2 périodes de stage en entreprise (5 semaines).

Période d'intégration

Accueil des participants, présentation des objectifs, découverte de l'environnement professionnel et adaptation du parcours de formation.

Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C :

- Montage, démontage et utilisation d'échafaudages, fixes de pieds et roulants
- Travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover en qualité de finition C
- Mise en œuvre de revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover en qualité de finition C
- Travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover en qualité de finition B.

Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B :

- Travaux de peinture sur des plafonds et cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
- Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois et sur des supports thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover.

Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B :

- Travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neuves ou à rénover
- Travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux à peindre sur des cloisons enduites.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante :

- Pose de revêtement de sol PVC en dalles et lames sans obstacle de technicité courante
- Pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
- Pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
- Pose de revêtements de sol textile aiguilleté et velours en lés sans obstacle de technicité courante.

Préparation à la certification et session d'examen

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire et compter
- Un projet professionnel travaillé en amont facilite votre inscription et votre réussite

MISSIONS PRINCIPALES

- Réaliser des travaux de peinture et de finition à l'intérieur et à l'extérieur de bâtiments sur divers supports (bois, métal, thermoplastique).
- Préparer et poser des revêtements muraux et de sols souples en respectant les standards de qualité et de finition.

Conditions de travail :

Il/elle exerce son activité en plein air ou dans des locaux fermés, sur des chantiers de constructions neuves mais plus souvent en rénovation ou en site occupé. Il/elle doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en hauteur, la protection contre les poussières et les produits nocifs et se prémunir des risques électriques.

Il/elle travaille généralement seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes).

Évolution professionnelle :

- Chef(fe) d'équipe

Formations complémentaires inclus :

- PSC1
- Gestes et Posture
- Échafaudage
- Port du harnais - niv 1
- Initiation informatique

Méthode et modalités d'évaluation :

Approche théorique, mise en situation pratiques, stage en entreprise, évaluations formatives

Devenir stagiaire en 4 étapes :

- Réunion d'information collective
- Test de positionnement
- Entretien individuel
- Entretien Technique